

LES DEMARCHES DE NOS PARTENAIRES

Les SPPPI : contribution des acteurs locaux et forum la veille des Assises

Les Secrétariats Permanents pour la Prévention des Pollutions Industrielles (SPPPI) sont de véritables Grenelle de l'environnement locaux qui favorisent l'échange d'information et la concertation dans le but de résoudre des problèmes environnementaux. Il en existe 15 en France à ce jour. Lors du dernier Club, le 15 janvier à Bordeaux, les SPPPI ont acté qu'ils apporteraient leur contribution aux Assises. Ils ont été consultés pour la préparation de la programmation, et enrichiront également les thèmes de leur expérience locale. Le SPIRAL (Lyon) rendra les conclusions d'une étude sur le fonctionnement des Clic en Rhône-Alpes, le SPPPI Côte d'Opale Flandre fera un bilan sur les études de risques sanitaires menés dernièrement, le SPPPI PACA fera des propositions pour améliorer la communication à chaud, et le S3PI Artois réalisera un REX sur la signature de la première convention de financement de PPRT de France à Mazingarbe et réalise une vidéo sur la concertation et la transparence. Vous pourrez retrouver les SPPPI à leur stand dans l'espace de convivialité.

Par ailleurs, le prochain Forum inter-SPPPI se tiendra le 20 octobre prochain, la veille des Assises, dans le Nord - Pas-de-Calais, à Dunkerque.

Pour plus d'information, retrouvez la charte des SPPPI, ainsi que la liste et les liens des SPPPI sur www.club-spppi.org

FNE : célébration du bicentenaire de la loi sur les ICPE

Dans le cadre du bicentenaire de la loi sur les Installations Classées, France Nature Environnement présentera aux participants une exposition inédite d'une quinzaine de photographies « 1810-2010 : la société face aux risques industriels ».

L'Ineris : regard sur 20 ans de prévention des risques

A l'occasion de son 20ème anniversaire, l'INERIS présentera son évolution depuis sa création via une exposition de photographies qui sera mise à la disposition du public pendant la durée des Assises.

UIC : Responsible Care

L'UIC organisera le 20 octobre à Lille la remise des trophées interrégionaux 2010 « Responsible Care ». La démarche des trophées Santé Sécurité Environnement existe depuis de nombreuses années en région Nord Pas-de-Calais. A l'occasion des 20 ans du Responsible Care, l'UIC a décidé de l'étendre à sa plate-forme interrégionale Grand Nord regroupant les UIC Champagne-Ardenne, Picardie et Nord Pas-de-Calais. L'objectif de cette démarche est de mettre en avant toute action remarquable et/ou innovante en matière de Santé, Sécurité et Environnement engagée par ses adhérents quelle que soit leur taille ou leur activité. Les meilleures initiatives seront récompensées par un trophée remis lors d'une cérémonie le 20 octobre 2010, à Douai, la veille des Assises Nationales des Risques Technologiques, sous la présidence de l'UIC et du DREAL Nord Pas-de-Calais.

AMARIS : réunion des maires

Amaris organisera son assemblée générale le 20 octobre 2010, la veille des Assises, à Douai.

LES ASSISES : QUEL IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT ?

Afin de réduire l'impact que peuvent avoir les Assises sur l'environnement, les organisateurs ont pris soin de concevoir cet événement de façon responsable. Des prestataires régionaux, situés au maximum à 50 km autour de Douai, ont été sélectionnés afin de minimiser les dépenses énergétiques en transport.

Pour les outils de communication, le volume d'impression a été largement réduit au bénéfice du site Internet. Tous les papiers utilisés sont certifiés PEFC et FFC et les encres d'impression sont d'origines végétales. Ont également été choisis une technique d'éclairage par lampe LED à basse consommation et des matériaux recyclés ou naturels (mobilier en bois issus de palettes industrielles, gazon 100% naturel sur la scène).

INFOS PRATIQUES

Les Assises se dérouleront
le jeudi 21 octobre 2010 à Gayant Expo
route de Tournai 59502 Douai

Parking gratuit (3200 places)

TARIF D'ENTRÉE

Forfait de 100€ comprenant les frais d'inscription, le déjeuner, la documentation remise le jour des Assises.

Toute inscription est confirmée à réception du règlement, ou pour les administrations, du bon commande.

Possibilité de recevoir une facture pour paiement sur demande.

Vous pouvez également vous inscrire en ligne www.assises-risques.com, rubrique « inscription ». Paiement par CB sécurisé.

Pour les règlements par virement, merci d'indiquer le nom du participant ou de la facture correspondante.

I VENIR GAYANT

PAR LE TRAIN

La Gare de Douai est à 5 minutes à pied de Gayant Expo. Des navettes gratuites vous achemineront le matin et le soir entre la gare et Gayant Expo.

Renseignements sur les horaires

www.voyages-sncf.com

ou 3635 depuis la France.

EN COVOITURAGE

Un lien vers une plate-forme de co-voiturage est à votre disposition depuis le site des Assises ; www.assises-risques.com, rubrique « infos pratiques » (lien vers le site Wigowiz). Vous pourrez y poster votre offre

de trajet, visualiser les autres propositions de conducteurs et échanger entre vous.

PAR LA ROUTE

A21 (depuis Lille, Dunkerque) : sortie n°23, Douai Nord, puis direction Gayant Expo

A2 (depuis Valenciennes et Bruxelles) : sortie 17, Douai Denain

Position GPS : 3°05'30"E - 50°22'48"N

PAR AVION

L'aéroport le plus proche : Lille-Lesquin, à 25 minutes de Douai.

Renseignements : 08.91.67.32.10 (0,23 euros la minute, seulement depuis la France) ou www.lille.aeroport.fr

HOTELS

Une liste d'hôtels est à votre disposition sur le site des Assises ; www.assises-risques.com, rubrique « infos pratiques »

I CONTACTS

Pour toute question sur les inscriptions, vous pouvez contacter l'agence :

RL Event

139 rue des arts

59100 Roubaix

03.63.65.80.03

assises@rlevent.com

Pour toute autre information, vous pouvez contacter Karine Grimault :

Assises Nationales des Risques Technologiques

Dreal

941, rue Charles Bourseul

BP 20750

59507 Douai

03.27.71.22.99

contact@assises-risques.com

PROGRAMME

4

èmes

GAYANT EXPO DOUAI
ASSISES
NATIONALES DES
RISQUES
TECHNOLOGIQUES
JEUDI 21 OCTOBRE 2010

MAITRISE DE
L'URBANISATION
RESPONSABILITE
PREVENTION
CONCERTATION



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU DOUAISSIS

ORGANISÉES PAR LES DREAL

AVEC LE SOUTIEN DE : DUNKERQUE LNG, ARCELOR MITTAL, AIR LIQUIDE, ALUMINIUM DUNKERQUE, BASF, GPN, SOGIF, TESSENDERLO GROUPE
PARTENAIRES : UIC, UFIP, FNE, AMARIS, INERIS, SPPPI, ENVIRONNEMENT MAGAZINE
avec la participation du Syndicat National des Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

www.assises-risques.com



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
NORD-PAS-DE-CALAIS

Débattre des avancées en matière de prévention des risques technologiques et se tenir informé, rencontrer les acteurs majeurs et participer à la mise en place d’une culture du risque : tels sont les objectifs des Assises Nationales des Risques Technologiques. Elles sont organisées tous les deux ans par les DREAL et l’Association Nationale des Risques Technologiques, sous l’égide du Ministère de l’Ecologie, de l’Energie, du Développement durable et de la Mer (MEEDDM) et avec le soutien du réseau des DREAL.

Depuis sa création en 2004, cette manifestation est un lieu privilégié de débats, d’information et de suivi des progrès en matière de risques industriels et technologiques et est une référence nationale sur le sujet. La prochaine édition se tiendra le 21 octobre 2010 et nous avons le plaisir de vous présenter le détail de son programme.

PROGRAMME

La liste des intervenants est susceptible de modifications. Les mises à jour se retrouvent sur : www.assises-risques.com

Afin de favoriser l’interactivité entre la salle et les intervenants, les participants pourront réagir par SMS aux échanges durant les plénières.

I 8H30 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS

I 9H30 : MOTS D’ACCUEIL

- **Michel Pascal**, Directeur de la DREAL Nord – Pas-de-Calais
- **Jacques Vernier**, Maire de Douai, Président du Conseil supérieur de la prévention des risques technologiques
- **Christian Poirer**, Président de la Communauté d’Agglomération du Douaisis
- **Daniel Percheron**, Président du Conseil Régional du Nord – Pas-de-Calais
- **Pascal Monbailly**, Président de l’Association Nationale des Risques Technologiques

I 10H - 11H15 : TABLE RONDE

Actualité des risques, tout ce qu’il faut savoir sur l’actualité des risques technologiques depuis deux ans et ce qui est à venir

Table ronde des risques industriels, apparition du régime d’enregistrement, avancées des PPRT, études de dangers des nœuds d’infrastructures de TMD, des sites Seveso Seuil bas et des canalisations de transport … Autant de sujets à enjeux qui ont avancé depuis les dernières Assises. La présence des principaux acteurs et décideurs, Meeddm, syndicat de salarié, union d’industriels dirigeants, association de défense de l’environnement, maires permettra un débat ouvert sur ces nouvelles orientations.

- **Jacky Bonnemains**, Président de l’association Robin des Bois
- **Marcel Croquefer**, Délégué syndical CGT de Poliméri Europa France
- **Jean-Paul Lecoq**, Député-maire de Gonfreville-l’Orcher
- **Laurent Michel**, Directeur général de la prévention des risques au Ministère de l’Ecologie, de Energie, du Développement durable et de la Mer
- **Le Président** de l’Union des Industries Chimiques
- **Jacques Vernier**, Maire de Douai, Président du Conseil supérieur de la prévention des risques technologiques

I 11H15 – 11H35 : INTERVENTION DU GRAND TEMOIN

Patrick Lagadec, Directeur de recherche à l’Ecole Polytechnique

I 11H35 - 13H05 : ATELIERS

ATELIER 1 : Les mesures de maîtrise de l’urbanisation, tous concernés

Le récent épisode de la tempête Xynthia nous a rappelé l’importance de la maîtrise de l’urbanisation dans les zones à risque du territoire. Cet atelier se penchera sur la nature des mesures prises ou à prendre en fonction du risque et sur le rôle et la responsabilité que chacun, exploitants, Etat, collectivités, propriétaires, assureurs, doit jouer dans la mise en œuvre et le financement de ces mesures. L’atelier fera aussi le point sur l’état d’avancement des PPRT.

- **Christian Braux**, Maire de Saint-Cyr-en-Val, membre de l’association Amaris
- **Jean-Jacques Broû**, Préfet de la Vendée (à confirmer)
- **Peter Frijns**, Ministère du Logement, de l’Aménagement du Territoire et de l’environnement aux Pays Bas

- **Christine Gilloire**, Responsable risques industriels à Ile-de-France Environnement
- **Jérôme Goellner**, Chef du service risques technologiques au Ministère de l’Ecologie, de Energie, du Développement durable et de la Me
- **Jean-Michel Schilansky**, Président de l’Union Française des Industries Pétrolières

ATELIER 2 : La maîtrise du vieillissement des installations, un enjeu de taille

Les usines vieillissent. Il y a ce que l’on voit et ce que l’on ne voit pas. Les canalisations constituent un facteur de risque important. Combien de temps dure une installation, à quelles conditions ? Suite aux incidents qui sont récemment survenus (Donges, La Crau, Carling …), le ministère du développement durable a présenté le 13 janvier le plan de modernisation des installations industrielles. Cet atelier sera entre autres l’occasion d’un premier bilan d’étape de ce plan.

- **Cédric Bourillet**, Sous-directeur des risques accidentels, au Ministère de l’Ecologie, de Energie, du Développement durable et de la Mer
- **Jean Paul Cressy**, Délégué fédéral à la Fédération Chimie Energie
- **Jean-Rémi Gouze**, Commissaire de l’Autorité de Sûreté Nucléaire
- **Jean-Marc Jaubert**, Directeur de la sécurité industrielle chez Total
- **Aleksandar Jovanovic**, Président directeur général chez Steinbeis Advanced Risk Technologies GmbH, Allemagne
- **Christian Lécussan**, Directeur de l’AFINEGE
- **Yann Macé**, Directeur des risques accidentels à l’INERIS
- **Laurent Peyras**, Chef de service au Cemagref

ATELIER 3 : Qu’attend-on en terme de compétence et de formation dans le domaine des risques ?

Les hommes ne sont-ils pas ceux qui font tourner les installations et qui en assurent au premier chef la sécurité ? L’atelier se penchera sur les questions suivantes : comment la culture du risque a-t-elle sociologiquement évolué ? Cela doit-il impliquer une modification de nos schémas de compétence et de formation ? Près des deux tiers des accidents industriels ont pour origine le facteur humain : dans un contexte de complexité croissante de l’outil industriel, quelles formations mettre en place ou promouvoir pour réduire ce risque ?

- **Jean-Denis Combrexelle**, Directeur général du travail au Ministère de l’Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale
- **Alain Dorison**, Directeur de l’Ecole des Mines d’Alès
- **Philippe Essig**, Président de l’Institut pour une Culture de Sécurité
- **Jacques Repussard**, Directeur général de l’Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire
- **Philippe Saunier**, Délégué CGT de la raffinerie de Normandie à Gonfreville-l’Orcher, président salarié du Comité Technique National de la CNAMTS pour les industries chimiques
- **Maureen Wood**, Attachée scientifique à la Commission Européenne

ATELIER 4 : Les instances de concertation et la transparence : efficacité et perspectives d’évolution

Mises en ligne sur Internet d’information, débats publics sur les nanotechnologies, gouvernance à cinq du Grenelle, la nécessité de mener un dialogue avec le public, en amont des décisions, est devenue incontournable, et une attente de la société. N’y a-t-il cependant pas des limites à la transparence ? Secret défense, secret industriel, risques liés au terrorisme, maîtrise des délais d’instruction, comment combiner ces éléments avec la volonté de renforcer la concertation ? La confiance n’est-elle pas intimement liée avec la transparence ?

- **Jean-Luc Andrieux**, Directeur sûreté, santé, sécurité et environnement chez Aréva
- **Yves Blein**, Président d’Amaris, Maire de Feyzin
- **Michel Callon**, Professeur de sociologie à l’Ecole des Mines de Paris
- **Philippe Deslandes**, Président de la Commission Nationale de Débat Public
- **André Hermann**, Consultant, ancien chef du bureau de protection de la santé et de l’environnement du canton de Bâle ville, Suisse
- **Michel Lallier**, Représentant de la CGT au Haut comité pour la transparence et l’information sur la sécurité du nucléaire
- **Michel Lesbats**, Responsable du SPPPI Presqu’île d’Ambès
- **Jean Wencker**, Vice-président d’Alsace Nature

ATELIER 5 : Evaluation des risques sanitaires : où en est-on ?

Quelle mesure et quelle prise en compte de l’impact sanitaire des établissements industriels sur leur environnement proche ? Un certain nombre d’études de zone (Fos-sur-Mer, Calais-Dunkerque, Carling …) ont déjà été menés et le Haut Conseil de Santé Public (HCSP) a été saisi de la question. Ces risques ne sont-ils pas finalement plus importants que les risques d’accident ? Sommes nous en train de découvrir de nouveaux risques ?

- **Patricia Blanc**, Chef du Service de la prévention de nuisances et de la qualité de l’environnement au Ministère de l’Ecologie, de Energie, du Développement durable et de la Mer
- **William Dab**, Professeur titulaire de la chaire d’Hygiène et Sécurité du Cnam
- **Gary Ginsberg**, Toxicologiste à l’Université de Yale, Connecticut, Etats-Unis
- **Monique Sené**, Co-fondatrice du Groupement des scientifiques pour l’information sur l’énergie nucléaire
- **Françoise Weber**, Directrice de l’Institut national de Veille Sanitaire
- **Pr Denis Zmirou-Navier**, Vice-président de la Commission de Sécurité sanitaire du Haut Conseil de la Santé Publique

ATELIER 6 : Post-accidentel : Quelle gestion des effets sanitaires et des impacts différés des catastrophes ?
La gestion d’un accident industriel doit-t-elle se limiter à l’intervention d’urgence ? Seveso ou encore Tchernobyl en sont

la preuve. Les conséquences à long terme de la catastrophe d’AZF sont avérées. Quels sont les effets sanitaires des catastrophes industrielles une fois qu’elles sont survenues ? Et comment sont gérés les impacts différés à l’heure actuelle ?

- **Philippe Andurand**, Lieutenant-Colonel des sapeurs pompiers professionnels
- **José Cambou**, Pilote du réseau santé environnement à France Nature Environnement
- **Philippe Hubert**, Directeur des risques chronique l’INERIS
- **Loïc Kerambrun**, Responsable du service de suivi des pollutions du Centre de Documentation, de Recherche et d’Expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux (CEDRE)
- **Jean-Christophe Niel**, Directeur général de l’Autorité de Sûreté Nucléaire
- **Chris Poulet**, Spécialiste en santé à l’Agence de protection de l’environnement, Denver – Colorado, Etats-Unis
- **Philippe Prudhon**, Directeur des affaires techniques à l’Union des Industries Chimiques

ATELIER 7 : Réformes, inspection des ICPE et nouveau visage de l’Etat

Avec la création des DREAL et d’autres services de l’Etat dans le cadre de la Réforme Générale des Politiques Publiques, l’inspection des installations classées doit évoluer dans un paysage nouveau. Comment s’adapte-t-elle à ce changement ainsi qu’à la multiplication des contrôles de second niveau (ESP, canalisations, …), à la complexité des réglementations, à la mise en œuvre du Grenelle de l’Environnement, au nouveau régime d’enregistrement, et surtout aux attentes de la société française ? Quelle articulation entre réglementation et incitation, accompagnement ? Comment concilier « la carotte et le bâton » ? Quelle place pour la pédagogie, la formation et l’information ?

- **Claude Barbay**, Coordinateur du pôle Environnement de Haute-Normandie Nature Environnement
- **Jean-Jacques Dumont**, Vice-président du Conseil général de l’industrie, de l’énergie et des technologies
- **Nicolas Fourrier**, Secrétaire national du Syndicat national des ingénieurs de l’industrie et des mines
- **Olivier Gantois**, Délégué général de l’Union Française des Industries Pétrolières
- **Catherine Preston**, Chargé de mission pour l’amélioration de la réglementation de l’Agence de protection de l’environnement, Royaume-Uni
- **Michel Thénault**, Membre du Conseil d’Etat (à confirmer)
- **Jean-Claude Weiss**, Maire de Notre Dame de Gravenchon (à confirmer)

I 13H05 - 14H35 : DEJEUNER

Produits locaux et produits de saison

I 14H35 – 15H35 : RESTITUTION DES ATELIERS

La restitution synthétique des débats tenus au cours des ateliers du matin permettra à tous les participants d’en avoir les conclusions.

I 15H35 – 16H50 : TABLE RONDE

Quel devenir pour les industries à risques en France ?

Les états généraux de l’industrie ont notamment conclu sur la nécessité pour la France de garder ses usines. Pourtant on observe encore des fermetures de grands sites industriels, qu’elles soient accompagnées ou non de délocalisation. Certains ont le sentiment d’une iniquité vis-à-vis des réglementations et que l’avenir de l’industrie de l’Hexagone semble remis en question. Comment est-il possible de concilier l’existence du risque, la sauvegarde de l’emploi, la création de richesses, la rigueur de la réglementation et de la fiscalité française comparée à celle des pays émergents, pour conserver l’ancrage local de nos industries ?

- **Maryse Arditi**, Responsable risques et impacts industriels à France Nature Environnement
- **Sandra Ashcroft**, Directrice des politiques de prévention des risques majeurs chez Health and safety Executive, Royaume-Uni
- **Jean-Pierre Clamadieu**, Président de la commission développement durable du Medef (à confirmer)
- **Michel Delebarre**, Ancien Ministre d’Etat, Député-maire de Dunkerque, Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque
- **Eric Diard**, Député-maire de Sausset-les-Pins, Bouches-du-Rhône
- **André-Claude Lacoste**, président de l’Autorité de Sûreté Nucléaire
- **Philippe Ledenvic**, Directeur de la Dreal Rhône-Alpes

I 16H50 – 17H20 : CLOTURE DES ASSISES

Jean-Louis BORLOO, Ministre d’Etat, Ministre de l’Ecologie, de l’Energie, du Développement durable et de la Mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat

I 17H20 – 17H40 : CONFERENCE DE PRESSE

I 17H40 : NAVETTES DE RETOUR VERS LA GARE

POUR PLUS D’INFORMATION : WWW.ASSISES–RISQUES.COM